

Troisième Prépa-Pro	Éducation Civique	Fiche Elève
----------------------------	--------------------------	--------------------

<http://lhgcostebelle.canalblog.com/>

Séance 4 : Préparation au Brevet.

Rappel : NOTATION DE L'ÉPREUVE

Première partie : Elle porte sur un thème _____ (_____ points)
 Deuxième partie : Elle porte sur un thème de _____ (_____ points)
 Troisième partie : Elle porte sur un thème _____. (_____ points)
 Maîtrise de la langue : __ points

I – Questions :

- 1) Citez deux symboles de la République française. Expliquez-les.
- 2) Qu'est-ce que la séparation des pouvoirs ?
- 3) Qu'appelle-t-on les droits sociaux ? Donnez-en deux exemples.
- 4) Depuis quand le droit de vote est-il accordé aux femmes ?
- 5) Qu'est-ce qu'un parti politique ? Donnez-en deux exemples.
- 6) Quel est le rôle des syndicats ? Donnez-en deux exemples.

II - Travail sur document :

Médias et vie démocratique

Comme l'énonce l'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, la liberté d'expression est un droit fondamental. Pour devenir une réalité, la liberté d'expression a besoin du pluralisme des médias. Ce pluralisme doit être [...] protégé par un État de droit. Il faut que la loi garantisse l'accès à l'information.

Les médias permettent aux citoyens d'être informés et de participer à la vie sociale. Un journalisme exact, fiable et impartial est le meilleur rempart contre l'ignorance et la prise de décision non informée.
 Site officiel de l'ONU.

- 1) Quelle liberté est reconnue par l'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme ?
- 2) À quelles conditions cette liberté devient-elle réelle ?
- 3) Quel est le rôle de l'État de droit dans ce contexte ?
- 4) Pourquoi les médias ont-ils un rôle fondamental dans la vie des citoyens ?